NOUVELLES LOCALES.

Jeudi prochain la nomination des candidats aux Elections Provinciale.

M. C. H. Pacaud officier rapporteur, de la Division Electorale de St. Boniface était en ville hier.

M. Francis Flamand de St. Boniface est décédé lundi dernier à l'hôpital de St. Boniface.

Le Rev. M. Lebrault curé de Fannystelle est passé à l'archevêché la semaine dernière, il a fait $672 avec son bazar.

Hilda Blake accusée de meurtre à Brandon a avoué son crime et elle sera pendue le 27 décembre prochain.

M. Taillefer Levêque est parti samedi dernier pour Chicago où il va se perfectionner dans l'art Electro, etc, etc.

M. J. B. Leclerc à deménagé son atelier de coiffeur au Block Chamberland à Saint-Boniface dans l'ancien bureau de poste.

C'est le Rev. M. Béliveau qui a chanté la grande messe dimanche dernier et le Rev. M. Joseph Trudel qui a donné le sermon.

Le Rev. M. Bourret qui était à l'hôpital St. Boniface depuis dimanche soir est passé à l'archevêché jeudi dernier en route pour sa paroisse.

Les Révérendes sœurs de charité Patrick et Girard de Nicolet en route pour McCleod se sont arrêtées samedi à St. Boniface et elles sont reparties dimanches.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame, beau jardin, hangar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

MM. François Jean et fils Marchands de Saint-Boniface ajouté à leur stock d'Epiceries un assortiment des plus complets de chaussures.

Mgr Langevin a présidé mardi dernier à Montréal l'assemblée des Dames de la Ste. Familles à 3 h. p. m. dans la chapelle de N. D. du Sacré-Cœur église Notre-Dame.

L'Union Metisse St. Joseph tiendra dimanche 26 novembre une grande assemblée chez M. J. St. Germain père, à 4 heures de l'après midi. Par ordre du Président. SIMON ST. GERMAIN.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leurs souscription. Nous les avertissons que désormais les abonnements devront être payés à M. Gauvin, 366 Rue Main.

Le Rev Père Blais arrivé depuis quelques jours, est à visiter ses colons qu'il a déjà amenés et qui sont tous unanimes à exprimer leur contentement. Ils ne regrettent qu'une chose c'est de ne pas être venus plus tôt.

M. Alfred Vaudry de Lorette est parti la semaine dernière pour Calgary, où il est allé acheter un char de chevaux qu'il vendra à grand marché à son retour dans 10 jours. M. Vaudry profitera de son voyage pour visiter son frère qui est instituteur à l'Ecole des Sauvages.

Les Officiers Rapporteurs pour les divisions françaises aux prochaines Elections Provinciales sont comme suit; Saint-Boniface, C. H. Pacaud; Carillon; Jean Rougeau; La Verandrye, Avila Desautels; Woodlands, Pierre Lavallée; tous d'excellentes nominations.

INSTITUTEUR DEMANDÉ.—Nous avons besoin d'un instituteur sachant l'anglais et le français et diplomé pour école primaire. Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

ED. JOBIN.
Secrétaire-Trésorier.
42-3ins. Saint-Claude Man.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308.252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année........ $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année........ $1,460,740

Nombre de fermes dans la province........ 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba